

E06

DIAGNOSTIC ELECTRIQUE

1 - Objectif :

- ◆ Permettre aux stagiaires de mettre en application sur un « chantier école » le diagnostic électricité dans les habitations.

2 - Pré requis :

Etre habilité « BR »

3- Public concerné :

Opérateur de diagnostic et technicien de la construction

4 - Programme :

- ◆ Visite sur site
- ◆ Mise en application pratique des notions théoriques abordées : repérages d'installations électriques, identification des constituants d'installation électrique, réalisation de mesures et d'essais sur les différents éléments des installations rencontrées, application de la grille de contrôle, rédaction d'un rapport de diagnostic électrique
- ◆ Mise en commun des résultats obtenus
- ◆ Evaluation des acquis pratiques
- ◆ Bilan de la formation

5- Durée préconisée

1 jour (7 heures)

6- Nombre de stagiaire par session

6 personnes

7 - Validation de la formation

A l'issue de la formation, le centre de formation donne à l'employeur une appréciation d'aptitude permettant à chaque stagiaire d'effectuer des diagnostics électriques.